

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2022-370**  
**Référence Nomenclature n°8.2**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Pôle Relations Citoyennes et Attractivité  
Territoriale**

**Service en charge : Petite enfance**

**Objet : Avenant Prestation de service « Relais Petite enfance » - Rpe -  
Missions renforcées Bonus « Territoire Ctg » et prolongation de la  
convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocation  
Familiales de la Loire pour l'année 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-19 ;

Vu la délibération n°2021-400 du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2018, approuvant la signature du Contrat enfance jeunesse, valable jusqu'au 31 décembre 2021, qui constituait un cadre contractuel de financement ;

Vu la délibération n°2019-192 du Conseil Municipal, en date du 4 juin 2019, autorisant Monsieur le Maire à signer la Convention d'objectifs et de financement « Relais assistantes maternelles », relative au PIAPE pour la période 2019-2021, avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire ;

Vu l'ordonnance n°2021-611, en date du 19 mai 2021, renommant les Relais assistantes maternelles en Relais petite enfance ;

Vu la délibération n°2020-351 du Conseil Municipal, en date du 16 décembre 2020, approuvant la démarche de mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale ;

Vu la délibération n°2021-125 du Conseil Municipal, en date du 30 mars 2021, approuvant le périmètre du territoire d'intervention de la Convention Territoriale Globale ;

Vu la délibération n°2021-399 du Conseil Municipal, en date du 14 décembre 2021, approuvant l'engagement de la Ville de Firminy dans la signature de la Convention Territoriale Globale au cours du quatrième trimestre 2022 ;

Considérant la caducité du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire, et la substitution progressive des financements accordés précédemment au titre de ce dispositif contractuel par des bonus territoire CTG, pour les Collectivités signataires d'une Convention Territoriale Globale,

Considérant la nécessité de lier la Convention d'objectifs et de financement 2019-2021, ainsi que le Contrat Enfance Jeunesse valide jusqu'au 31 décembre 2021, à la future Convention Territoriale Globale, pour percevoir les différentes prestations acquises pour l'exercice 2022,

Considérant la nécessité de signer le présent avenant, valable du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, à la Convention d'objectifs et de financement « Relais assistantes maternelles », signée entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire et la Ville de Firminy,

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2022-370**  
**Référence Nomenclature n°8.2**

*Toutes les clauses de la convention initiale, de son avenant et les annexes restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant N°1.*

Et vu le projet d'avenant à la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service « Relais assistante maternels » 2019-2021 tel que rapporté en annexe.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :


- Approuver l'avenant Prestation de service « Relais Petite Enfance » - RPE – Missions renforcées Bonus « Territoire CTG » et prolongation de la Convention d'objectifs et de financement 2019-2021 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour l'année 2022,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- Dire que la recette afférente sera versée au chapitre correspondant du Budget de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant Prestation de service « Relais Petite Enfance » - RPE – Missions renforcées Bonus « Territoire CTG » et prolongation de la Convention d'objectifs et de financement 2019-2021 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour l'année 2022,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **DIRE** que la recette afférente sera versée au chapitre correspondant du Budget de la Commune.

Ont signé au registre les membres présents.

Firminy, le 05 Décembre 2022

Le Maire,  
  
Julien LOYA

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022**

**Objet : Avenant Prestation de service « Relais Petite enfance » - Rpe - Missions renforcées Bonus « Territoire Ctg » et prolongation de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocation Familiales de la Loire pour l'année 2022**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 29 Novembre 2022, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Lundi 05 Décembre 2022 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS :**

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18h14), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18h10), M. CHANUT Robert (à partir de 18h20), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane (à partir de 18h32), M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58), M. PETIT Marc, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

**POUVOIRS :**

M. CHALAND Christophe (jusqu'à 18h14) à M. MADO Patrick, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18h10) à Mme PINEL ROCHE Arlette, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18h20) à M. ROBERT Loïc, M. ZEDDA Marc à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme BERTOLETTI Christiane (jusqu'à 18h32) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58) à M. CELLE Denis, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent, Mme PERRON Julie à Mme TAING Claire.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme CAMOSSO Jacqueline.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :** M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

